

Selon les propres termes du président Nixon l'application au Canada de la surtaxe de 10 p. 100 aux importations ne se justifie pas et, actuellement, le Canada ne peut, semble-t-il, prendre aucune initiative pour répondre aux exigences du Président et éviter ainsi la surtaxe.

A plus long terme, la création envisagée de la DISC, de même que le projet d'exemptions fiscales pour la création d'emplois, qui nuiraient tous les deux aux importations, constituent une menace encore plus grave pour le Canada, nation industrielle et commerçante. Ces éventuelles mesures permanentes de protection remettent en question les fondements mêmes de nos relations commerciales avec les États-Unis et, de façon plus générale, les ententes mondiales sur le commerce. Elles semblent annoncer une refonte de la politique commerciale américaine tournant délibérément le dos à la politique de libéralisation du commerce sur laquelle la prospérité mondiale s'est bâtie depuis la fin de la dernière guerre.

J'hésite à croire que les États-Unis repoussent aujourd'hui une association qui, pendant des siècles, a si bien servi l'intérêt de nos deux sociétés pour le développement de l'Amérique du Nord. Je ne conçois pas que les États-Unis adoptent à l'égard du Canada la politique du "jeu de bataille". D'abord cela n'aurait pas de sens. On ne fait pas fructifier ses propres affaires en créant des ennuis à son meilleur client.

Le Canada a bâti, en collaboration étroite avec les États-Unis, une économie industrielle et commerciale équilibrée et réussie. Je puis vous assurer que le Canada est décidé à poursuivre la route qu'il s'est tracée. Les propositions que nous ont faites des autorités haut placées des États-Unis pour que nous réduisions notre industrie de fabrication secondaire et que nous concentrions nos activités sur l'exploitation et la transformation de nos ressources naturelles manifestent aussi peu de sensibilité que de connaissance à l'égard de notre situation. Notre main-d'oeuvre possède le taux d'expansion le plus rapide du monde. Les industries extractives et de transformation ne pourraient absolument pas absorber la main-d'oeuvre dont nous disposons déjà et encore moins créer les emplois nouveaux qui s'imposent pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Inutile de dire qu'au Canada nous nous posons quelques questions tout à fait fondamentales au sujet de l'avenir. Dans la période d'après-guerre, nous avons fondé notre action sur l'hypothèse d'une plus grande liberté commerciale et d'une stabilité permanente des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Ces échanges se sont révélés bénéfiques pour les deux pays, mais la déclaration du 15 août ne pouvait qu'ébranler notre hypothèse et notre Gouvernement se doit, de par les responsabilités qu'il a prises d'assurer la sécurité et la prospérité de plus de 20 millions de Canadiens, d'envisager les autres possibilités qui s'offrent à lui.

J'aimerais souligner qu'à mon avis les questions visant ces choix ne devront pas obligatoirement recevoir une réponse pratique, même s'il est nécessaire de les étudier en théorie. Je suis assez optimiste pour croire que la raison va l'emporter. C'est pourquoi j'ai confiance que cette période d'incertitude se terminera, que le système monétaire international se